

Montréal, le 4 juin 2019

**Nicolas Dubé**

Ligne directe : 514-392-9432

Télec. : 514-878-1450

[nicolas.dube@gowlingwlg.com](mailto:nicolas.dube@gowlingwlg.com)

Adjointe

Tél. : 514 878-9641, poste no : 65322

**VIA LE SDÉ**

**Me Véronique Dubois**

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : HQD - Demande de fixation de tarifs et conditions de service pour l'usage  
cryptographique appliqué aux chaînes de blocs  
Dossier de la Régie : R-4045-2018 – Étape 2  
Notre dossier : L144990003**

---

Chère consœur,

La présente lettre vous est transmise dans le cadre du dossier décrit en objet et fait suite au texte des *Tarifs et conditions de service pour l'usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs* déposé par Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le « **Distributeur** ») suivant la décision D-2019-052<sup>1</sup> ainsi qu'à la lettre du Distributeur datée du 30 mai dernier dans laquelle ce dernier propose certains enjeux devant être abordés dans le cadre de l'étape 3 du présent dossier<sup>2</sup>.

Après avoir pris connaissance de la lettre du Distributeur du 30 mai dernier, l'Association des redistributeurs d'électricité du Québec (« **I'AREQ** ») désire informer la Régie qu'elle entend déposer sous peu une demande de suspension partielle du dossier R-4045-2018 quant à l'étape 3 du dossier à l'égard des enjeux identifiés par le Distributeur et liés aux Réseaux municipaux, et ce, en vertu de l'article 31(5<sup>o</sup>) de la *Loi sur la Régie de l'énergie*.

En espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, nos meilleures salutations.

**GOWLING WLG (CANADA) S.E.N.C.R.L., s.r.l.**

  
Nicolas Dubé  
ND/sc

c.c. : Me Éric Fraser; Me Jean-Olivier Tremblay; Me Simon Turmel; Me Joëlle Cardinale [Affaires  
juridiques Hydro-Québec]  
Me Paule Hamelin [Gowling WLG (Canada)]

---

<sup>1</sup> Pièce B-0125.

<sup>2</sup> Pièce B-0131.